



UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

FAQ MOBILITY ONLINE

FOIRE AUX QUESTIONS

Q : Je n'arrive pas à me connecter à la plateforme, que faire ?

Il faut noter qu'il existe deux liens, le premier (<http://www.univ-reims.fr/erasmusmobility>) permet d'accéder au formulaire de candidature (qui ne sera plus accessible une fois que vous aurez déjà formulé un vœu (voir plus bas « séjour multiple non permis »). Le lien de connexion pour accéder à votre espace personnel et après avoir rempli le formulaire au préalable est le suivant : <https://mobilite.univ-reims.fr/mobility/LoginServlet>.

Q : Je ne reçois pas les mails de la plateforme, où puis-je les trouver ?

R : Tu as certainement indiqué une adresse mail différente à ton inscription sur la plateforme, vérifie ton adresse étudiante ET ton adresse personnelle dans tous les cas. Si toutefois tu ne trouves pas le mail envoi un e-mail à mickael.golinski@univ-reims.fr pour signaler ce problème. Il est possible que la non-réception des mails soit liée à un caractère manquant dans l'adresse mail.

Q : Je souhaite changer mon vœu sur la plateforme ou modifier mes données de candidatures à partir de mon espace personnel, comment faire ?

R : Il faut au préalable tenir ton relais/correspondant des relations internationales sur ton campus, il/elle contactera l'administrateur de la plateforme qui pourra changer ton vœu à distance.

Q : Je n'arrive pas à remplir le champ du formulaire correspondant au numéro de téléphone ?

R: Il faut que le numéro téléphone commence par +33 même si ce champ indique qu'il faut y renseigner des nombres, il s'agit d'un champ pré-paramétré pour y accueillir un numéro de téléphone sous la forme de +33

Q:Je ne trouve pas l'Université partenaire que je cherche pour mon domaine d'étude?

R : Il peut s'agir d'une erreur de programmation, vérifie auprès de ton relais/correspondant des relations internationales de ton campus, si l'Université partenaire est bien manquante il/elle pourra paramétrer les accords et faire apparaître les vœux manquants.

Q : Je souhaite supprimer ma candidature, comment faire ?

R : Il faudra à nouveau et avant tout en tenir informé ton relais/correspondant des relations internationales qui contactera l'administrateur de la plateforme qui pourra alors supprimer ta candidature.

Q : Je reçois le message suivant "Séjour multiple pas permis", qu'est-ce que cela veut dire ?

R : Cela veut dire que vous avez tenté d'envoyer un formulaire rempli deux fois (en cliquant trop rapidement sur l'envoi de la candidature), cela signifie aussi que le premier envoi a bien été pris en compte et que votre demande a été créée.

Q : Je reçois le message suivant "Activité pas possible en ce moment ! Erreur : Lecture des données sur un système tiers », que faire ?

R: Il s'agit d'un problème de lecture de vos données présentes dans votre dossier et récupérées dans le CAS, contactez l'administrateur de la plateforme pour signaler ce problème: mickael.golinski@univ-reims.fr.

Q : J'ai finalisé ma candidature en ligne, que dois-je faire ensuite ?

R : Vous avez reçu un message vous indiquant que votre dossier de candidature a bien été finalisé. Ce dernier sera vérifié après la date limite et vous serez contacté s'il manque des éléments.

Q : J'ai indiqué un deuxième vœu hors Europe sur la plateforme et on me demande de téléverser les documents, que dois-je faire ?

R : Cette procédure ne concerne que les destinations européennes. Vous ne devez donc téléverser des documents vides pour vos vœux Hors Europe (Lettre de motivation et attestation de langue) et vous référer uniquement au message transmis par les relais/... concernant le dossier de candidature de la destination hors UE visée.

Q : Je ne peux pas télécharger d'autres documents que ma photo d'identité, comment télécharger les autres documents ?

R : Il est normal que vous ne puissiez pas télécharger d'autres documents, le téléchargement des documents est organisé de manière chronologique, il faut ainsi télécharger un document pour pouvoir télécharger le suivant.

Q : Dans l'étape de téléchargement de mon workflow, la barre de progression reste bloquée à 9/11, j'ai pourtant téléchargé tous mes documents, est-ce normal ?

R : C'est en effet normal, lorsque l'étudiant reçoit les e-mails de rappel automatique, ceux-ci sont paramétrés pour figurer comme étape dans le workflow étudiant. Cependant il ne s'agit pas d'étapes qui peuvent être validées, c'est la raison pour laquelle la barre de progression peut indiquer 9 /10, 9 /11 ou 9 /12.